

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 décembre 2015

DATE DE CONVOCATION : 11 décembre 2015

N°2015-09-11

Conseillers en exercice : 66
Conseillers titulaires et suppléants présents : 62
Conseillers votants : 52
Dont pouvoirs : 2

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 17 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Saint-Aulais la Chapelle, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Bernard MAUGET remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAINES : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. DELETOILE Gérard, M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : Mme SWISTEK Florence, Mme GARD Patricia, Mme DELPECH de MONTGOLFIER, M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, M. DELATTE Benoit - BARRET : M. CHATELLIER Dominique - BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale - BLANZAC-PORCHERESSE : Mme GRENOT Marie-Pierre - BORS DE BAINES : M. JOLLY Patrick - BRIE SOUS BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre - BROSSAC : Mme SOULARD Annick - M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - CRESSAC ST GENIS : M. MAUGET Bernard - ETRIAC : M. MASSE Bernard - JURIGNAC : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - LACHAISE : M. BLUTEAU Jacky - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LAMERAC : M. MOUCHEBOEUF Michel - LE TATRE : M. DESSE Bernard - MAINFONDS : M. BARBOT Jean-Pierre - MONTCHAUDE : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PEREUIL : M. VERGNION Philippe - PERIGNAC : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - SAINT AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT BONNET : M. BUFFARD Georges - SAINT FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT LEGER : Mme BAUDINAUD Virginie - SALLES DE BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky - VIGNOLLES : Mme POIRIER Sylvie.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. ARNAUD Yvon, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MITROPE Robert, M. GALLAIS Denis, Mme MONTAUT Martine, M. GAILLARD Eric, M. CHABOT Jean-Michel, M. PETIT Bernard, M. NEBOUT Franck, M. BODET Charles, Mme MARTINEAU Françoise.

Etaient excusés :

Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme HUGUET Séverine.
M. M. GUERN Joël, M. PROVOST Jean-Jacques, M. BONNAUD Pascal, M. HERAULT Gabriel.

Pouvoirs :

Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André ; Mme DUMONTET Jocelyne (Touvérac) a donné pouvoir à M. HUGUES Jacky (Touvérac).

N°11 - Objet : Budget de la saison culturelle communautaire 2016 et demandes de financements

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du patrimoine, du tourisme et de la communication

Madame la Vice-Présidente présente le projet de budget 2016 des spectacles, résidences et concerts qui seront organisés en 2016.

Le budget prévisionnel 2016 se décline de la façon suivante :

1/ Contenu

- 6 concerts des Jeudis de l'été ;
- 15 spectacles dont plusieurs organisés en partenariat ;
- 3 têtes d'affiches ;
- 2 résidences ;
- de nombreux ateliers.

2/ Les temps de travail effectués

- 2 agents temps plein ;
- 1 agent à 24h hebdomadaires ;
- 1 agent à mi-temps.

3/ Le budget prévisionnel

- Montant du budget prévisionnel global 2016 : 238 505 €
- Montant de l'autofinancement 2016 : 120 000 €
- Montant des subventions 2016 : 118 505 € (49,6% de recettes extérieures)

Madame la Vice-Présidente précise que les recettes extérieures ont augmenté de 43 245 € entre 2011 et 2016. L'autofinancement de la CdC 4B a, quant à lui, baissé de 435 €.

4/ Les recettes

- Une demande de subvention sera effectuée dans le cadre du nouveau leader.

Le budget prévisionnel détaillé proposé est ainsi le suivant :

CHARGES								PRODUITS	
	Jeu-dis de l'été / 6 concerts	Communication globale	Charges de fonctionnement	adhésions réseau	Spectacles 2016	Résidences 2016	Total	Collectivités / Institutions / Entreprises	Total
Cachet	11 000 €	0 €	0 €	600 €	35 350 €	7 500 €	54 450 €	CdC 4B	120 000 €
Droits d'auteurs	1 430 €	0 €	0 €	0 €	3 673 €	0 €	5 103 €	CRDD	38 500 €
Transport	0 €	0 €	4 000 €	0 €	5 440 €	320 €	9 760 €	Conseil Régional / aide à la diffusion et à la coproduction	4 500 €
Hébergement	500 €	0 €	0 €	0 €	1 750 €	300 €	2 550 €	DRAC / PEAC	25 000 €
Catering	700 €	0 €	0 €	0 €	1 250 €	0 €	1 950 €	Leader	14 000 €
Restauration	800 €	0 €	700 €	0 €	4 530 €	900 €	6 930 €	Conseil Général / aide à la diffusion	10 000 €
Réception	0 €	0 €	0 €	0 €	195 €	357 €	552 €	Mécénat	6 500 €
Location	8 100 €	0 €	0 €	0 €	1 250 €	500 €	9 850 €	Billetterie	13 000 €
Intermittents	3 308 €	0 €	0 €	0 €	1 888 €	0 €	5 196 €	Oara	2 000 €
Conception com	750 €	4 000 €	0 €	0 €	571 €	0 €	5 321 €	Arcadi	3 505 €
achat d'espace	350 €	0 €	0 €	0 €	450 €	0 €	800 €	Onda	1 500 €
Impression	650 €	6 620 €	0 €	0 €	3 984 €	600 €	11 854 €	Total financements hors CdC 4B	118 505 €
Affranchissement	0 €	0 €	400 €	0 €	0 €	75 €	475 €		
Matériel et fournitures	0 €	0 €	1 000 €	0 €	1 800 €	0 €	2 800 €		
Téléphonie et internet	0 €	0 €	3 000 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €		
Billetterie	0 €	0 €	450 €	0 €	0 €	0 €	450 €		
Salaires et charges	0 €	0 €	108 014 €	0 €	0 €	0 €	108 014 €		
Frais de structure	0 €	0 €	6 950 €	0 €	0 €	0 €	6 950 €		
Prestation entretien	0 €	0 €	500 €	0 €	0 €	0 €	500 €		
Formation	0 €	0 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €		
TOTAL	27 588 €	10 620 €	127 014 €	600 €	62 131 €	10 552 €	238 505 €	TOTAL	238 505 €

Ouï cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte le budget et le plan de financement prévisionnels de la saison culturelle 2016, tels que présentés ;
- autorise Monsieur le Président à solliciter le Pays Sud Charente et la Région Poitou Charentes au titre des fonds Leader et CRDD ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des partenaires suivants, selon les montants indiqués dans le plan de financement :
 - Le Pays Sud Charente et la Région Poitou Charentes au titre du Leader et du CRDD ;
 - Le Conseil Départemental de la Charente ;
 - Le Conseil Régional Poitou-Charentes ;
 - La DRAC Poitou-Charentes ;
 - L'Arcadi île de France, l'Office national de la diffusion artistique, l'Office artistique de la région aquitaine
 - Les entreprises privées pour des actions de mécénat ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le :**21 DEC. 2015** ...
Publié ou notifié le :**21 DEC. 2015**
Touvérac, le**21 DEC. 2015**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 18 décembre 2015
le Président,
Jacques CHABOT.

